



Conseil des commissaires

Lors de sa réunion publique tenue le 21 septembre 2009, à Rimouski, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares a présenté une demande d'autorisations provisoires en formation professionnelle au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À l'intérieur de son nouveau plan stratégique, la Commission scolaire s'est donné comme priorité d'accroître les services offerts en formation professionnelle. De plus, la C.S. des Phares offre divers programmes dans le secteur de l'agriculture, de même que les programmes suivants :

- Réalisation d'aménagements paysagers, offert en autorisation provisoire depuis 2004;
- Horticulture et jardinerie, également offert en autorisation provisoire depuis 2004;
- Production horticole, offert en autorisation provisoire depuis 2003.

Par ailleurs, la Commission scolaire des Phares a adopté une résolution pour demander à la Table interordres du Bas-Saint-Laurent et au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation permanente pour les programmes « Horticulture et jardinerie » et « Réalisation d'aménagements paysagers », le 22 juin 2009.

La C.S. des Phares demande donc au Ministère de reconduire les autorisations provisoires dans ces programmes.

Dans un autre ordre d'idées, la Ville de Rimouski a le projet d'installer un panneau lumineux pour passage piétonnier sur la route 232, devant l'école des Merisiers, dans le quartier Sainte-Blandine. Or, cette installation se fait en partie sur le terrain de la Commission scolaire des Phares, qui est en faveur de cette

initiative visant à améliorer la sécurité dans cette zone scolaire. La Commission scolaire accorde donc une servitude à la Ville de Rimouski pour l'installation d'un panneau lumineux et la construction d'un îlot de protection sur la parcelle de terrain concernée.

Finalement, à la suite d'une demande formulée par l'actuel détenteur des contrats de concession des services alimentaires des écoles Paul-Hubert et du Mistral, Laliberté et associés inc., à l'effet de modifier certaines clauses de ces contrats, le Conseil des commissaires a accepté d'apporter les modifications suivantes :

- Autoriser la nouvelle liste de prix proposée pour chaque école, comprenant notamment une augmentation de 0,25 \$ pour le repas complet, par rapport au prix fixé au contrat initial;
- Abaisser de 5 000 \$ le total des redevances annuelles payables à la Commission scolaire par le concessionnaire.

Message du directeur général



*Information concernant la grippe A (H1N1) et
rappel des mesures de prévention*

Nous tenons à vous informer que la Commission scolaire des Phares est toujours en lien avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et les autorités de la Santé publique quant à l'évolution de la situation relative à la grippe A (H1N1).

Pour le moment, aucune fermeture des établissements n'est prévue. Si une telle décision devait se prendre, elle le serait de façon concertée avec les autorités de la Santé publique, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et les organisations régionales de la Sécurité civile.

Toutefois, nous préconisons évidemment les mesures de prévention et la Direction générale de la Santé publique maintient toujours sa recommandation d'inviter les personnes qui présenteraient des symptômes d'allure grippale (exemple : fièvre et toux avec maux de tête, grande fatigue, courbatures), à ne pas se présenter dans nos établissements et ce, jusqu'à sept jours après le début de leurs symptômes (période de contagiosité). **À cet effet, nous vous avisons que les personnes qui**

présenteront ces symptômes dans nos établissements sont invitées à retourner à la maison.

La présence de signes grippaux chez une personne ne nécessite pas d'emblée la consultation d'un professionnel de la santé et devrait se faire uniquement si la gravité des symptômes de la personne malade le nécessite ou si la personne présente des conditions sous-jacentes de complications de la grippe. Pour des renseignements additionnels concernant les symptômes d'allure grippale et la santé physique des personnes ou sur les mesures à prendre dans ce cas, nous suggérons de contacter Info-Santé en composant le 8-1-1. Le dépliant *Grippe A (H1N1) – Ce que vous devez savoir, ce que vous devez faire pour protéger votre santé et la santé des autres* peut également être consulté au :



<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2009/09-220-02F.pdf>

La grippe A (H1N1) chez l'être humain entraîne des symptômes semblables à ceux de la grippe humaine saisonnière. Ainsi, tout comme la grippe saisonnière, **les meilleures formes de prévention sont les suivantes :**

- Se laver les mains soigneusement et fréquemment avec du savon ou de l'eau tiède, ou une solution désinfectante alcoolisée (au moins 60% d'alcool) pour les mains;
- Tousser ou éternuer dans le pli du coude ou le haut de l'épaule plutôt que dans les mains;
- Poursuivre ses activités habituelles, mais rester à la maison en cas de symptômes d'allure grippale;
- Consulter un professionnel de la santé en cas de symptômes de grippe graves.



Nous sollicitons donc à nouveau votre collaboration afin que vous restiez à la maison si vous présentez des symptômes d'allure grippale, conformément aux recommandations de la Santé publique.

De plus, par mesure de prévention, nous vous demandons de vous munir d'un désinfectant pour les mains (de type Purell) pour votre usage personnel.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels concernant la grippe A (H1N1) en consultant le site Internet de Pandémie Québec et celui de la Commission scolaire des Phares aux adresses suivantes :

<http://www.pandemiequebec.gouv.qc.ca>

<http://www.csphares.qc.ca>

Soyez assurés que nous surveillons très étroitement la situation et appliquons les recommandations qui nous sont faites par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en collaboration avec la Direction de la santé publique du Québec. Nous communiquerons à nouveau avec vous si l'évolution de la situation l'exige.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

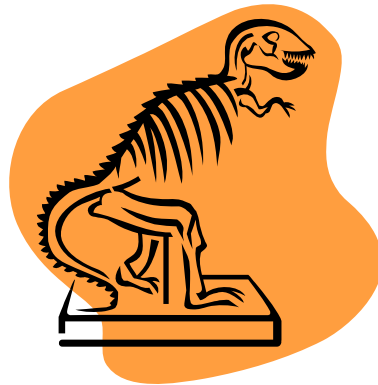
Le directeur général,

Jacques Poirier

Fouilles archéologiques à Saint-Fabien!

Les élèves de l'école de l'Écho-des-Montagnes, de Saint-Fabien, ont fait des fouilles archéologiques dans le but de trouver des ossements de dinosaures!

Cette activité a réuni les élèves du primaire et du secondaire de l'école, dans un projet qui va tout à fait dans le sens du thème scientifique choisi pour l'année 2009-2010 : l'archéologie. Des élèves du secondaire de l'école de Saint-Fabien ont fabriqué des fossiles de dinosaures, en pièces détachées, et les ont



cachés sur un grand terrain. Les jeunes du primaire se sont ensuite rendus sur le terrain et ont participé à cette véritable chasse aux trésors. Aidés des élèves du secondaire, les jeunes ont ramené leurs découvertes à l'école et lors d'un grand rassemblement au gymnase, les dinosaures ont été reconstitués, un peu comme des casse-tête. Les jeunes devaient aussi identifier les différentes espèces de reptiles.

Plusieurs activités seront développées en cours d'année, autour du thème de

l'archéologie, dont des conférences et des projets en arts plastiques.

En plus d'éveiller l'intérêt des jeunes pour l'archéologie et les sciences, cette activité organisée peu de temps après la rentrée scolaire a permis de resserrer les liens entre les élèves du primaire et du secondaire et aussi, entre tous les élèves, dans les classes.

Par ailleurs, une collation santé a été servie à tous. L'enseignante en éducation physique, madame Guylaine Bélanger, avait confectionné de superbes plateaux de légumes qui évoquaient différents personnages.

Madame Bélanger a d'ailleurs gagné, récemment, un concours organisé par Kino-Québec, dans le volet « Vie active », portant sur l'acquisition de saines habitudes de vie à l'école.

À l'école de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie, le thème des sciences sera un fil conducteur qui guidera l'organisation d'un grand nombre d'activités. Le thème choisi cette année est l'archéologie, mais d'autres thèmes scientifiques seront développés au cours des prochaines années, dont l'eau, le réchauffement climatique et l'astronomie.

Campagne Entraide 2009

« Laissez votre trace de générosité »



La campagne Entraide 2009 se poursuit, sur le thème « Laissez votre trace de générosité ». Cette année encore, tous les membres du personnel de notre commission scolaire sont invités à participer à ce mouvement de solidarité et à faire un don, afin de poser un geste de partage envers ceux et celles qui ont eu moins de chance, dans la vie. La campagne Entraide 2009 nous permet d'appuyer différents organismes : Centraide, Partenairesanté Québec, qui regroupe

16 organismes d'entraide, et la Croix-Rouge.

À la Commission scolaire des Phares, nous avons pour **objectif de recueillir 6 500 \$**, durant cette campagne. En acceptant de faire un don, vous apportez une aide concrète à des personnes en situation de vulnérabilité. Vous luttez aussi contre la pauvreté et l'exclusion sociale et vous apportez un soutien aux personnes et aux familles qui doivent faire face à de graves maladies ou qui sont victimes d'un sinistre. La campagne Entraide 2009 vous donne la possibilité de soutenir un ou

plusieurs organismes dont les actions vous tiennent particulièrement à cœur.

Vous avez reçu des enveloppes qui vous permettent de faire votre don. Nous vous serons reconnaissants pour tous les dons, quel qu'en soit le montant, que vous voudrez bien nous faire parvenir. Chaque don est important et plus nous serons nombreux à participer à la campagne, plus nous aiderons de gens.

Vous pouvez suivre les progrès de notre campagne sur le site Internet de

la Commission scolaire des Phares. Surveillez notre thermomètre de dons recueillis!

Merci de votre attention et merci de soutenir les organismes qui contribuent à notre mieux-être collectif!

*Nancy Bérubé et Cathy-Maude Croft
Responsables de la campagne
Entraide 2009
Centre administratif de la
Commission scolaire des Phares
418 723-5927, poste 1020*

La sécurité des jeunes en deux temps

La sécurité des jeunes a fait l'objet de deux activités de prévention, récemment, à la Commission scolaire des Phares.

Le 29 septembre, à la suite d'une initiative prise par monsieur Nicolas Cantin, enseignant et membre du Conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert, et du conseiller municipal Karol Francis, la direction de l'école, des policiers et des bénévoles ont retenu quelques secondes les automobilistes, près de l'intersection Arthur-Buies/Sirois, afin de les sensibiliser à l'importance de ralentir (limite de 30 km/heure) dans cette zone scolaire, et d'être attentifs aux mouvements des élèves qui traversent ces voies.



Le 1^{er} octobre, une autre activité de sensibilisation se déroulait sur le stationnement de l'école Élisabeth-Turgeon. Adjacent à celui de l'église, ce stationnement est un véritable carrefour où les automobilistes arrivent de tous les côtés. C'est surtout à l'heure d'entrée et de sortie de la garderie scolaire que la circulation est plus dense. Un parcours sécuritaire a donc été mis sur papier et distribué aux parents et automobilistes, tôt le matin, par la direction de l'école, madame Chantal Joubert de la Sûreté du Québec, monsieur Karol Francis, le président de la Commission scolaire, monsieur Raymond Tudeau, et des bénévoles.

Enrichissement musical

Grandes retrouvailles à l'école du Mistral

Le 10^e anniversaire de l'enrichissement musical à l'école du Mistral de Mont-Joli a été célébré le samedi 10 octobre, dans le cadre d'une grande activité « retrouvailles ».

Le grand public était invité à un concert gratuit qui a été offert à 16 h, à l'Auditorium René Dupéré. Ce concert a été présenté par d'anciens élèves qui ont accepté d'interpréter des pièces qu'ils avaient déjà jouées lors de leur formation à l'école du Mistral. Ce concert s'est déroulé dans une atmosphère festive, fidèle à l'esprit de ces retrouvailles.

Par la suite, un vin d'honneur a été offert par la Ville de Mont-Joli à tous les invités d'honneur, parents, anciens et amis. Un souper à la cafétéria de l'école du Mistral et une soirée dansante ont suivi. Environ 250 personnes ont participé à ces retrouvailles.

Au cours des dix dernières années, l'école du Mistral a développé des

programmes d'enrichissement musical qui retiennent l'intérêt des jeunes et de la population. Dirigée par madame Noëlline Banville, l'harmonie regroupe des élèves de tous les niveaux et présente régulièrement des concerts publics dans La Mitis, tout en participant à des compétitions de haut calibre, au Canada et aux États-Unis. Notons qu'au cours des années, l'harmonie enrichie a également été dirigée par messieurs Yvan Moreau et Simon Dolbec. Par ailleurs, les ensembles de guitares, dirigés par l'enseignant Berthier Francoeur, en collaboration avec monsieur Érick Labbé, attirent également un grand nombre d'élèves qui ont la chance d'acquérir de solides connaissances et de se produire sur les scènes régionales, canadiennes et américaines, en spectacle et en compétition.

Cette fête du 10^e anniversaire a donc été pour tous et toutes l'occasion de se retrouver, de rassembler les élèves d'hier et d'encourager les jeunes musiciens d'aujourd'hui.



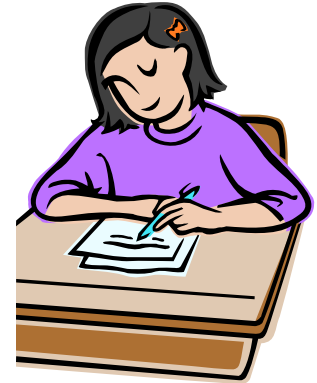
La 3e édition de « L'écorce fabuleuse »

Pour une troisième année, le concours d'écriture « L'écorce fabuleuse » sollicite les jeunes du secondaire et les invite à composer un conte, un récit fantastique ou une nouvelle.

Organisé par le Carrefour de la littérature, des arts et de la culture (CLAC), en collaboration avec les commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent et l'Unité régionale de loisir et de sport, le concours est également offert, cette année, dans 95 bibliothèques de la région. « L'écorce fabuleuse » invite les jeunes à laisser s'exprimer leur imaginaire. Ce concours valorise l'écriture chez les jeunes en publiant leurs écrits et en stimulant leur créativité.

Le CLAC et ses partenaires offrent cette année douze bourses d'écriture d'une valeur totale de 3 400 \$. Douze textes seront ainsi publiés dans le cahier de « L'écorce fabuleuse » qui sera distribué partout dans le Bas-

Saint-Laurent, à raison de 10 000 exemplaires. Par ailleurs, des ateliers d'écriture seront offerts gratuitement dans les écoles.



Le cahier de « L'écorce fabuleuse » sera lancé le 7 novembre, dans le cadre du prochain Salon du livre de Rimouski. La date limite pour recevoir les textes a été fixée au 15 octobre. Le jury sélectionnera ensuite les douze finalistes.

Dans la catégorie des récits fantastiques comme dans celle des nouvelles, les jeunes participants doivent rédiger leurs textes à partir d'une phrase proposée par les organisateurs. Pour en savoir plus sur ce concours, visitez le site Internet www.clac-mitis.org



Pro-Jeune-Est célèbre ses 20 ans et a le vent dans les voiles

Réunis en assemblée générale le mardi 29 septembre, les membres ont célébré les réalisations de l'organisme en présence de plusieurs partenaires, tuteurs d'espoir et employés.

Pro-Jeune-Est a développé au fil des ans une expertise au niveau de la motivation reconnue à travers le Québec. Localement, ce sont plus de

3500 jeunes qui ont pu bénéficier d'un soutien individualisé offert par un tuteur d'espoir formé à une approche basée sur la relation. Des milliers de parents, éducateurs et intervenants ont aussi eu recours aux services de l'organisme, notamment à travers les conférences de monsieur Daniel Courtois et les ateliers sur la gestion du stress de madame Sylvie Hallé.

Pour sa part, la responsable du recrutement, de la formation et du suivi auprès des tuteurs d'espoir, madame Ann Marchand, est fière de l'engagement de ces derniers. D'ailleurs, l'un d'entre eux, monsieur Christian Hubert, a livré un témoignage émouvant de son expérience positive avec son jeune aidé l'an passé « Je me suis intéressé à ses passions et je lui ai partagé les miennes, nous avons grandi ensemble et l'impact a été colossal sur sa motivation et ses résultats scolaires.

Mon jeune a même reçu un certificat de reconnaissance de la Commission scolaire.»

La directrice générale, madame Adèle Boudreau, en poste depuis 18 ans, est très fière de son équipe et se sent supportée par un conseil d'administration dynamique réélu à l'unanimité, sous la présidence de monsieur Yves Lévesque. Elle a profité de ce moment privilégié pour remercier tous les partenaires qui soutiennent la mission de l'organisme depuis 20 ans et annoncer les deux activités traditionnelles de financement s'adressant au grand public :

- le cabaret-casino à l'Hôtel Rimouski, le samedi 30 janvier;
- le déjeuner familial à l'école Paul-Hubert, le dimanche 25 avril.

Adèle Boudreau
Directrice générale
Pro-Jeune-Est

La nouvelle orthographe

Référence : La nouvelle orthographe et l'enseignement : Tout ce que vous devez savoir, Brochure d'information à l'intention des enseignants et des futurs enseignants, Renouvo, 2007

Depuis des siècles, la langue française a évolué et son orthographe aussi. Par exemple, de nouveaux mots et des

sens nouveaux sont apparus, d'autres ont disparu...

Ainsi, ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle qu'est apparu le mot calculatrice. Des mots comme biodégradable ou hypermarché (sans trait d'union) existent depuis les années 1960. À l'inverse, bicycliste (« personne qui fait de la bicyclette »)

ou pédard (« cycliste maladroit »), mots que l'on trouvait dans les dictionnaires dans les années 1900, ne sont plus employés aujourd'hui.

L'évolution de l'orthographe n'est donc pas nouvelle – au contraire : c'est une caractéristique des langues vivantes. Bien entendu, cette évolution se fait (presque) toujours de manière plutôt lente : il faut souvent plusieurs décennies pour que telle nouvelle graphie ait totalement remplacé l'ancienne. Il est donc faux de croire que la nouvelle orthographe est une invention du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Celle-ci a coïncidé avec l'arrivée des nouveaux programmes, mais le Québec ne porte pas, à lui seul, cette évolution.



L'Académie française et d'autres instances francophones compétentes (Québec, Belgique, ...) ont approuvé des rectifications de l'orthographe française qui, plus encore que par le passé, se veulent modérées.

La « nouvelle » orthographe est recommandée, sans être imposée ; l'ancienne reste admise et ce, pour

une période indéterminée. Il n'est pas question de brusquer l'usage.

Par exemple : il est désormais recommandé d'écrire :

- ✎ **Évènement** (plutôt que événement), sur le modèle de avènement;
- ✎ **Boursouffler** (plutôt que boursouffler) comme souffler;
- ✎ **Connaitre** (plutôt que connaître) sans accent inutile;
- ✎ **Entretemps** (plutôt que entre-temps) en un seul mot.

Dans tous les cas, pour la correction, les deux formes doivent maintenant être acceptées en toutes circonstances.

Certains dictionnaires, grammaires et manuels scolaires ont déjà été totalement mis à jour, alors que d'autres ne le sont pour l'instant que partiellement. La liste de ces ouvrages est disponible sur le site proposé plus bas dans le texte.

L'Office québécois de la langue française précise sur son site : « *Que les enseignants choisissent d'enseigner l'orthographe nouvelle ou traditionnelle, ils doivent accepter les deux graphies, et ce, pour une période indéterminée, puisqu'aucune des deux formes ne peut être considérée comme fautive présentement* ».

D'ailleurs, le 5 juin 2009, la Direction générale des services à

l'enseignement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) a envoyé la confirmation écrite suivante, relativement à la correction en situation d'examen au primaire et au secondaire :

« (...) une indication apparaîtra désormais dans les documents d'information relatifs aux épreuves de 4^e et 6^e année du primaire et à celles de 2^e et de 5^e année du secondaire ainsi que dans les guides qui accompagnent les épreuves. Cette note précisera que, dans le contexte des corrections effectuées par le Ministère, les élèves ne sont pas pénalisés s'ils utilisent l'une ou l'autre graphie.

Je souhaite que cette précision, quant aux balises que le Ministère utilise pour la correction de ses épreuves, indique aux milieux

scolaires que la voie de la souplesse est à privilégier en cette matière. »

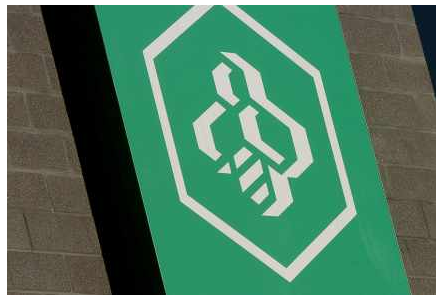
À la commission scolaire des Phares, les services éducatifs vont tranquillement commencer à intégrer la nouvelle orthographe dans les documents. Vous verrez donc apparaître une indication qui précisera que le document a été rédigé avec les nouvelles règles.

Pour plus de renseignements, vous trouverez une présentation plus détaillée de la nouvelle orthographe sur le site d'information www.orthographe-recommandee.info, où vous pourrez également télécharger un miniguide présentant les changements.

*Les services éducatifs
Commission scolaire des Phares*

Les Caisses Desjardins soutiennent l'émission « Sous le Phare »

Les Caisses Desjardins du secteur Centre, qui couvre le territoire de Saint-Fabien à Mont-Joli, ont remis un montant de 2 500 \$ à la Commission scolaire des Phares, afin d'apporter leur soutien financier à la



réalisation de l'émission « Sous le Phare », produite par Cogéco, à Rimouski.

Cette émission diffusée chaque semaine au canal 4, sur le câble, porte sur les différents

services éducatifs et projets de la Commission scolaire et de ses établissements. La somme versée par Desjardins couvre les frais relatifs à l'animation de l'émission.

Monsieur Dany Girard, directeur général de la Caisse Desjardins de

Rimouski, monsieur Francis Bérubé, d.g. de la Caisse du Bic, et monsieur Marcel Vignola, d.g. de la Caisse du Haut-Pays Neigette, ont remis officiellement le chèque de 2 500 \$ à monsieur Raymond Tudeau, président de la Commission scolaire des Phares.

L'école du Mistral participe au Défi « Têtes à prix »



Des membres du personnel et des élèves de l'école du Mistral participeront au

Défi « Têtes à prix », au profit de l'Association du cancer de l'Est du Québec, le vendredi 16 octobre, à compter de 12 h 30, à l'Auditorium René Dupéré.

Le principal objectif de cet événement est de rassembler les jeunes et les adultes de l'école du Mistral dans un projet signifiant et mobilisateur. De plus, leur participation favorisera la sensibilisation du milieu tout entier à l'importance de la lutte contre le cancer.

Le lendemain, samedi, des représentants de l'école du Mistral se rendront aux Galeries de Mont-Joli pour témoigner de leur expérience, dans le cadre du Défi « Têtes à prix » qui s'y déroulera.

À l'école du Mistral, huit membres du personnel, sept enseignants et un



Tous unis, direction la vie!^{MC}

directeur adjoint, se feront raser les cheveux. Il s'agit de messieurs Vincent Chénard, Yves Gauthier, Claude Desrosiers, Sébastien Ouellet, Daniel Ouellet, Mathieu Dubé, Olivier Champagne et Yann Normand.

Par ailleurs, onze membres du personnel feront du « spinning » pour la cause : mesdames Véronique Naud, Katia Tardif, Chantale Caron, Ann Lebel, Johanne Belzile, Julie Proulx, Nadine Desbiens, Vicky Ross et messieurs Jean Lechasseur, Daniel Ouellet et Alexandre Lavoie.

Finalement, une douzaine d'élèves, de la 1^{re} à la 5^e secondaire, ont également accepté de se faire raser les cheveux.

Trois possibilités s'offrent au grand public pour donner son appui aux

participants et à l'Association du cancer de l'Est du Québec : commanditer un participant, faire un don dans le cadre d'une vente d'épingles à linge à l'école, ou participer à la cueillette de dons organisée par le Gouvernement

étudiant, du 13 au 15 octobre, sur l'heure du dîner.

Cette importante participation de l'école du Mistral au Défi « Têtes à prix » témoigne une fois de plus de l'implication de cette école dans des causes humanitaires.

Comité paritaire de formation et de perfectionnement du personnel de soutien

Voici le calendrier des rencontres du Comité paritaire de formation et de perfectionnement du personnel de soutien pour 2009-2010 :

- 11 novembre 2009
- 11 mars 2010
- 26 mai 2010

Veillez en prendre note!

Le site imof.ca

Nous vous invitons à faire la promotion du site créé par la Commission scolaire des Phares et le Cégep de Rimouski, www.imof.ca, dans le but de soutenir la motivation scolaire et de lutter contre le décrochage.

Les jeunes y trouvent une foule de renseignements, mais également des témoignages d'anciens décrocheurs, des reportages sur différents

programmes, des projets étudiants, des spectacles et compétitions sportives, etc.

Parlez-en aux jeunes, autour de vous, afin que ce site puisse atteindre son principal objectif : inciter le plus de jeunes possible à poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention de leur diplôme d'études secondaires ou de leur diplôme d'études collégiales.

